

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Réclamations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Déclaration de Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° P19- 0043885

ND=31585

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8655

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MOUIN MOHAMED

Date de naissance : 20.04.70

Adresse :

Tél. : 0661036349 Total des frais engagés : 1020,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : MOUIN MOHAMED REDA Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affet : ORL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 24/06/20

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/4/2023	Andro-Endocrin.	300 DH	300 DH	MOKRIM B CHIRURGE MAXILLOFACIALE 198, Bd Chabadi - Casablanca Tél. 0522 99 42 41
			500 DH	Professeur Mokrim B CHIRURGE MAXILLOFACIALE 198, Bd Chabadi - Casablanca Tél. 0522 99 42 41

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
MACIE AL OUMI LAK Haj Nabi en Pharmacie ed Sebou - EL SAUBLANCA 154146800057	11/04/96	220,65

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

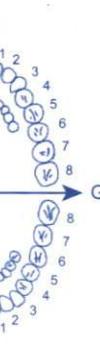
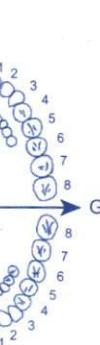
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	$ \begin{array}{r} H & 25533412 & 21433552 \\ D & 00000000 & 00000000 \\ & \hline & 00000000 & 00000000 \\ B & 35533411 & 11433553 \end{array} $			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

مصحة بوسيجور

CLINIQUE O.R.L. MAXILLO-FACIALE ET ESTHÉTIQUE BEAUSEJOUR

Dr F. MEKOUAR

O.R.L.

Dr B. MOKRIM

Prof agrégé en O.R.L.

Dr K. YOUSSEFI

O.R.L.

Immuno-allergologie

**Dr M. BERRADA
SOUNNI**

O.R.L.

Chirurgie Maxillo-Faciale
et Esthétique

PHARMACIE AL OUARD
S. CHALAK Haj Nassar
Docteur en Pharmacie
55 Av. Oued Sebou - El Oulemia
CASABLANCA
Tél / Fax : 05 22 90 53 45
ICE : 001541468000057

Moumine
Med-R

Professeur Mokrim B
OTORHINO-LARYNGOLOGIE ET
CHIRURGIE MAXILLOFACIALE
198, Bd Ghandi Casablanca
Tél : 0522 99 42 41

Distribué sous licence
par LAPROPHAN
21, rue des Oudaya
CASABLANCA-Maroc
PPV : 44DH00.

44,00

-Bisulox 1mg

P = 32

LOT: 200006
BLUD: 02/2023
49,00DH



49,00

-2 perte 200 mg

127,60

-Domelne 500

-1 perte 200 mg

LOT: M0190
EXP: AVR 2024
PPV: 127,60 DH

920,60

-Priligene

-1 perte 200 mg

Professeur Mokrim B
OTORHINO-LARYNGOLOGIE ET
CHIRURGIE MAXILLOFACIALE
198, Bd Ghandi Casablanca
Tél : 0522 99 42 41

Casablanca, le 18/12/2008

Le Docteur

MOKRIM

Prie M.

Mouad El Nael Rech

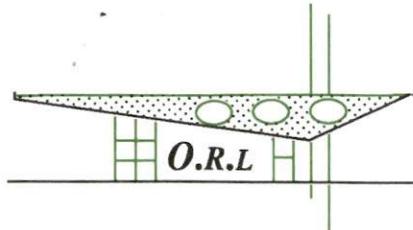
d'accepter l'expression de ses sentiments distingués et
lui présente suivant l'usage, sa note d'honoraires

Pour

Ando & Dypodance

S'élevant à la somme de 25000 DT Dhs

PROFESSOR MOKRIM B
OTORHINO-LARYNGOLOGIE ET
CHIRURGIE MAXILLOFACIALE
75B, Bd Chabat - Casablanca
Tel: 0527 99 42 41



جامعة
الجامعة
CLINIQUE O.R.L.
BEAUSEJOUR

AUDIOGRAMME

Nom : Jaumeine

Prénom : et Reda

Age : 08/03/2011

Profession : Professeur Mokrim B

OTORHINO LARYNGOLOGIE ET
CHIRURGIE MAXILLOFACIALE
198, Bd Ghandi - Casablanca
Tél.: 0522 99 42 41

Adresse : _____

Date : 28/4/2020

